

Département
Haute-Loire

Arrondissement
Le Puy-en-Velay

Commune
MOUDEYRES

**COMPTE-RENDU
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU
02 avril 2021 A 20H**

Effectif légal du conseil municipal : 10

Nombre de conseillers présents : 8

Date de convocation : 26.03.2021

Secrétaire de séance : Jérôme GRAIL

ORDRE DU JOUR

1. Convention équipe verte en appui aux communes,
2. Adhésion à l'association Fin Gras du Mézenc,
3. Ouverture d'une ligne de trésorerie de 40 000€,
4. Approbation du compte de gestion Budget Principal 2020,
5. Approbation du compte de gestion Budget Chaumière des Saveurs 2020,
6. Approbation du compte administratif Budget Principal 2020,
7. Approbation du compte administratif Budget Chaumière des Saveurs 2020

QUESTIONS DIVERSES

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

	CHANAL Fabrice		PERBET Yoann
	DESCAMPS Véronique		ROUSSET Cédric
	GENTES Laurent		ROUX Elodie
	GRAIL Jérôme		CELLE Eric

Absent(s) excusé(s) : DALENS Gérard donne pouvoir à Laurent GENTES

Ajout d'un point à l'ordre du jour avec accord du conseil à l'unanimité :

- Ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant de 40 000€.

1. Convention équipe verte en appui aux communes

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de signer la convention avec la Communauté de Communes « **Equipe verte en appui aux communes** ».

Le Maire sera chargé de planifier avec la Communauté de Communes les fréquences et la composition de l'équipe en fonction des besoins.

20h30 Arrivée de Fabrice Chanal
20h37 Arrivée d'Eric Celle

2. Adhésion à l'association Fin Gras du Mézenc

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de l'association Fin Gras du Mézenc sollicitant l'adhésion de la commune de Moudeyres pour l'année 2021 et pour un montant de 250€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'adhésion de la commune à l'association Fin Gras du Mézenc pour l'année 2021 et un montant de 250€.

3. Ouverture d'une ligne de trésorerie de 40 000€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité la souscription d'une ligne de trésorerie de 40 000€.

Le Maire sera chargé du choix de la banque et de la signature du contrat.

4. Approbation du compte de gestion Budget Principal 2020

Monsieur le Maire, considérant que les opérations de dépenses et de recettes sont justifiées,

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

5. Approbation du compte de gestion Budget Chaumière des Saveurs 2020

Monsieur le Maire, considérant que les opérations de dépenses et de recettes sont justifiées,

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

6. Approbation du compte administratif Budget Principal 2020

La présidence est donnée et assurée par Mme Véronique DESCAMPS, doyenne de l'assemblée.

Hors de la présence de Monsieur Laurent GENTES, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif Communal pour l'exercice 2020 et arrête ainsi les comptes :

Fonctionnement

Dépenses = 130 438.86 €

Recettes = 193 450.58 €

Excédents antérieurs reportés 2019 : 83 123.92 €

Résultat de clôture de 63 011.72 €

Investissement

Dépenses = 58 146.70 €

Recettes = 41 306.96 €

Excédents antérieurs reportés 2019 : 2 779.15 €

Résultat de clôture de -16 839.74 €

7. Approbation du compte administratif Budget Chaumière des Saveurs 2020

La présidence est donnée et assurée par Mme Véronique DESCAMPS, doyenne de l'assemblée.

Hors de la présence de Monsieur Laurent GENTES, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif Chaumière des Saveurs pour l'exercice 2020 et arrête ainsi les comptes :

Fonctionnement

Dépenses = 40 998.57 €

Recettes = 19 739.00 €

Excédents antérieurs reportés 2019 : -44 731.36 €

Résultat de clôture de -21 259.57 €

Investissement

Dépenses = 33 520.03 €

Recettes = 35 441.00 €

Excédents antérieurs reportés 2019 : -10 215.73 €

Résultat de clôture de 1 920.97 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00

Le Maire
Laurent GENTES



